

Procès Verbal
Assemblée Générale du 09/03/2005
Association des Étudiants de Bio-INformatique de
l'Université de Montréal (AÉBINUM)

Étaient présents

Membres

18 membres étaient présents à l'ouverture de l'Assemblée. La liste de présence a malheureusement été perdue.

Invités

Ouverture de la réunion

La réunion a débuté vers 11h35.

Président d'assemblée: Félix Doyon.

Points abordés

1. Adoption de l'Ordre du jour / Adoption of the Agenda
Félix propose l'adoption de l'ordre du jour; Valentin Guignon appuie. Adopté à l'unanimité.
2. Nomination d'un président d'assemblée/Nomination of the meeting president
 - 2.1 Élection d'un président d'assemblée
Félix Doyon est proposé par François Boulay.
Appuyé par Nicolas Rodrigue.
Félix accepte.
 - 2.2 Élection d'un secrétaire d'assemblée.
François Boulay est proposé par Fabrice Baro.
Appuyé par Jean-François St-Pierre.
François accepte.

3. Grève

La Table de Concertation propose :

En considération des récentes coupures dans le régime de prêts et bourses, et en signe de solidarité envers la communauté étudiante du Québec, désirez-vous que l'AÉBINUM participe à une grève de 48 heures harmonisée avec les autres associations étudiantes de l'Université de Montréal durant la période du 15 au 17 mars 2005 si au moins quinze (15) autres associations étudiantes de l'Université de Montréal obtiennent un tel mandat de grève?

Nicolas St-Onge et Jean-François St-Pierre questionne les dates par rapport au cours de séminaire.

Félix Doyon répond qu'une manifestation est prévue cette journée-là et qu'une levée de cours peut être négociée avec les professeurs concernés.

Lilianne Dupuis s'interroge sur l'effet de ce vote sur les cours de propédeutique.

Jean-François St-Pierre répond que c'est un choix moral d'assister à ces cours mais que nous ne négocierons pas pour qu'ils soient levés.

Jean-Eudes Duchesne mentionne que les associations d'informatique ont négocié un protocole de grève avec la direction.

Amendement : Quel les dates de grève soit seulement le 15 et le 17.

Proposé par Nicolas St-Onge.

Jean-Eudes Duchesne appuie.

Félix fait remarquer que c'est surtout la journée du 16 qu'il faudrait être en grève, vu la manifestation prévue par la FEUQ.

Jean-Eudes Duchesne ne croit pas qu'il y aurait de problème si seuls les présentateurs et les jurys se présentent au cours de séminaires, advenant une réponse négative des professeurs à la demande de levée de ce cours.

Amendement à l'amendement : maintenir les dates entre le 15 et le 17 mars 2005, harmonisé au mouvement général de grève (donc, 15-16 ou 16-17) et s'il est impossible de faire lever le cours de séminaires, le 15 et 17 mars.

Proposé par Fabrice Baro.

Appuyé par Jean-François St-Pierre.

Nicolas inclut l'amendement.

Véronique Lisi demande le vote sur l'amendement.

13 pour,

5 contre et

2 abstentions.

L'amendement est adopté à majorité.

Nicolas St-Onge demande le vote sur la proposition amendée :

16 pour,
2 contre,
2 abstentions.

La proposition est adoptée à majorité.

4. Changement aux cotisations

La Table de Concertation propose :

Acceptez-vous de payez en guise de cotisation à votre association étudiante, l'AÉBINUM, la somme de 10\$ par session d'automne, d'hiver et d'été, soit 30\$ par année?

Plusieurs se questionne à savoir qui profite des cotisations.

François Boulay répond que tout ceux ayant participé aux activités organisées par l'AEBINUM ont profité de réductions substantielles sur le prix de ces activités. L'augmentation est dans le but d'organiser des activités à plus grand déploiement, peut-être même d'en offrir certaines complètement gratuites.

Amendement : que les cotisations soient 15-15-0 plutôt que 10-10-10.

Proposé par Valentin Guignon.

Appuyé par Guillermo Guberman.

Valentin demande le vote sur l'amendement.

7 pour,
11 contre,
3 abstentions.

L'amendement est battu à majorité.

Lilianne Dupuis demande le vote sur la proposition principale.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Modification à la charte.

La Table de Concertation propose :

Changer l'appellation « Vice-président aux affaires sociales » à la Charte par « Vice-président aux affaires sociales et sportives »?

Appuyé par Béatrice Roure.

Adopté à l'unanimité.

6. Loi 32

La Table de Concertation propose:

Ajouter à la charte : « Tel que signifié par les résultats du référendum des 23 février et 2 mars sur l'accréditation à la loi 32 de l'Association des Étudiants Aux Cycles Supérieurs en Biochimie de l'Université de Montréal (AÉCSBUM), nous nous en remettons à l'AÉCSBUM pour faire valoir nos intérêts vis-à-vis cette dite loi, tant et aussi longtemps que l'AÉCSBUM témoigne les mêmes égards et privilèges découlant de cette loi à tous les

étudiants représentés par le département de biochimie de
l'université de Montréal. »

Appuyé par Jean-François St-Pierre.
Adopté à l'unanimité.

7. Lecture du PV de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2004.
Le PV est adopté à l'unanimité.

8. Varia
Quelques annonces sont faites.

Fermeture de la réunion

L'assemblée propose la levée de l'assemblée, Jean-Eudes Duchesne seconde.
L'assemblée est levée vers 12h30.